

Annexe n°2

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023

Conseil communautaire du 1^{er} mars 2023

Le débat d'orientations budgétaires, prévu à l'article L. 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), première étape du cycle budgétaire, permet au Conseil communautaire de débattre sur les orientations budgétaires de la Collectivité.

Conformément aux dispositions de l'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 et du décret n°2016-841 du 24 juin 2016, le débat d'orientation budgétaire doit s'appuyer sur un rapport sur les orientations budgétaires relatifs aux engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

La présente note informe les membres du Conseil du contexte économique et de ses impacts sur la Collectivité notamment en termes de dépenses et des équilibres pluriannuels qui en résultent.

Dans ce cadre, les données chiffrées présentées sont des ordres de grandeur visant à aider le Conseil communautaire quant aux décisions budgétaires du budget primitif 2023.

1. Préambule

Le budget 2023 s'inscrit dans une situation géopolitique mondiale sous tensions entraînant une forte hausse des prix des matières premières et un rebond des tensions d'approvisionnement, générant par conséquent de nombreuses incertitudes notamment économiques.

Les perspectives pour l'année 2023 seront donc vraisemblablement impactées sans que l'amplitude exacte de ces effets ne puisse être, à ce stade, appréhendée tant sur les perspectives économiques au niveau international, national ou local qu'en matière de recettes et de dépenses de la Communauté de communes.

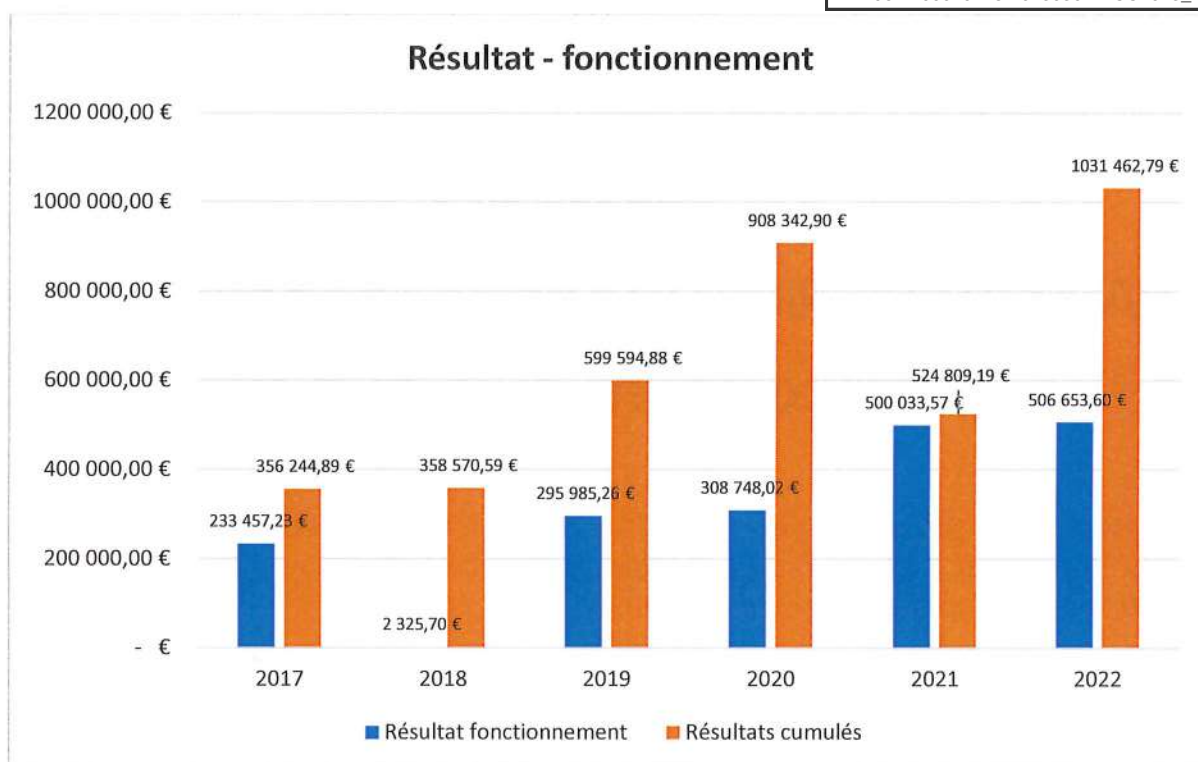
2. La situation de la Communauté de communes

Les résultats 2022 – Budget principal

FONCTIONNEMENT

Dépenses réalisées	4 251 715,51 €
Recettes réalisées	4 758 369,11 €
Résultat 2022	<u>506 653,60 €</u>
Excédent antérieur reporté	524 809,19 €
Résultat cumulé	<u>1 031 462,79 €</u>

La Communauté de communes dégage un résultat de fonctionnement de 500 033,57 euros en 2021 et un résultat cumulé de 1 031 462,79 euros



L'excédent de fonctionnement tend à augmenter lors des trois derniers exercices et ce à des fins de constitution d'une épargne pour faire face en complément des subventions notifiées aux dépenses d'investissement importantes prévues en 2023 et lors des exercices à venir.

Etat récapitulatif des dépenses de fonctionnement						
	2017	2018	2019	2020	2021	2022
011 - Charges à caractères général	205 982,75 €	244 022,48 €	245 447,44 €	263 480,45 €	224 523,65 €	203 437,62 €
012 - Dépenses de personnel	189 809,00 €	206 316,77 €	234 196,60 €	245 124,78 €	276 098,15 €	288 428,43 €
014 - Atténuations de produits	71 061,00 €	89 412,00 €	96 952,00 €	2 791 617,00 €	2 793 623,76 €	2 793 354,80 €
65 - Autres charges de gestion courante	598 540,45 €	736 350,83 €	681 615,39 €	715 243,01 €	741 501,60 €	662 348,06 €
66 - Charges financières	35 380,73 €	30 175,50 €	30 194,91 €	39 629,03 €	35 148,59 €	33 897,63 €
67 - Charges exceptionnelles	111 413,88 €	188 342,67 €	144 271,43 €	57 281,19 €	10 803,99 €	17 885,96 €
042 - Opérations d'ordre	71 995,45 €	63 786,95 €	97 968,35 €	103 946,61 €	99 897,03 €	252 363,01 €
Total	1 284 183,26 €	1 558 407,20 €	1 530 646,12 €	4 216 322,07 €	4 181 596,77 €	4 251 715,51 €

Les charges de gestion courante sont en baisse de près de 17% par rapport à 2020 dues à des frais de fonctionnement maîtrisés et des contrats renégociés. Les charges de personnel augmentent de 4,47% par rapport à 2021 suite à la revalorisation du point d'indice au 1^{er} juillet 2022, du recrutement d'un agent titulaire de catégorie B suite à une demande de mutation et par la mise en adéquation du RIFSEEP et de la restructuration des ressources humaines.

Etat récapitulatif des dépenses de fonctionnement						
	2017	2018	2019	2020	2021	2022
011 - Charges à caractères général	205 982,75 €	244 022,48 €	245 447,44 €	263 480,45 €	224 523,65 €	203 437,62 €
012 - Dépenses de personnel	189 809,00 €	206 316,77 €	234 196,60 €	245 124,78 €	276 098,15 €	288 428,43 €
014 - Atténuations de produits	71 061,00 €	89 412,00 €	96 952,00 €	2 791 617,00 €	2 793 623,76 €	2 793 354,80 €
65 - Autres charges de gestion courante	598 540,45 €	736 350,83 €	681 615,39 €	715 243,01 €	741 501,60 €	662 348,06 €
66 - Charges financières	35 380,73 €	30 175,50 €	30 194,91 €	39 629,03 €	35 148,59 €	33 897,63 €
67 - Charges exceptionnelles	111 413,88 €	188 342,67 €	144 271,43 €	57 281,19 €	10 803,99 €	17 885,96 €
042 - Opérations d'ordre	71 995,45 €	63 786,95 €	97 968,35 €	103 946,61 €	99 897,03 €	252 363,01 €
Total	1 284 183,26 €	1 558 407,20 €	1 530 646,12 €	4 216 322,07 €	4 181 596,77 €	4 251 715,51 €

Les recettes réelles sont en très légère hausse de +1,64%.

INVESTISSEMENT

Dépenses réalisées	2 472 234,91 €
Recettes réalisées	2 356 054,64 €
Résultat 2022	- 116 180,27 €
Report 2021	+ 579 744,14 €
Résultat cumulé	463 563,87 €

Les restes à réaliser de l'année 2022

Etat des restes à réaliser 2022- dépenses d'investissement	
Frais d'études – modifications documents d'urbanisme	19 946,43 €
Terrains nus – acquisition pistes cyclables	18 343,78 €
Pistes cyclables Axes A et B	737 446,21 €
Construction – accueil périscolaire à Surbourg	556 217,14 €
Opération sous mandat – école maternelle Surbourg (part communale)	266 485,07 €
Autres bâtiments publics – multi-accueil à Hohwiller	43 864,48 €
Construction- accueil périscolaire à Schoenenbourg	69 677,49 €
Opération sous mandat – SIVOS à Schoenenbourg	69 677,49 €
Construction sur sol d'autrui – installations générales	4 794,00 €
Construction- accueil périscolaire à Betschdorf	381 944,78 €
Total	2 168 396,87 €

Etat des restes à réaliser 2022- recettes d'investissement	
Pistes cyclables Axes A et B	1 371 314,23 €
Construction – accueil périscolaire à Surbourg	599 267,00 €
Opération sous mandat – école maternelle Surbourg (part communale)	357 189,53 €
Autres bâtiments publics – multi-accueil à Hohwiller	177 300,00 €
Construction- accueil périscolaire à Schoenenbourg	74 888,00 €
Opération sous mandat – SIVOS à Schoenenbourg	108 000,00 €
Construction- accueil périscolaire à Betschdorf	508 469,00 €
Total	3 196 427,76 €

3. Les orientations budgétaires 2023 de la Communauté de Communes

a. Les hypothèses d'évolution des dépenses de fonctionnement

D'une manière générale, les dépenses de fonctionnement à prévoir en 2023 seront alignées sur celles de 2022 à l'exception notamment des dépenses liées à l'énergie au regard du contexte économique et géopolitique actuel.

- Augmentation des charges liées à l'énergie : + 25 000 euros
- Transports périscolaires : + 25 000 euros
- Balayage des pistes cyclables : + 5 000 euros
- Augmentation des contributions de la Communauté de communes à divers organismes (PAMINA / ADIRA) : + 7 000 euros
- Charges à caractère général : + 25 000 euros
- Programme local de l'habitat : + 30 000 euros
- Subvention collège : + 6 000 euros
- Aménagement du giratoire de Hoffen – réimplantation des silhouettes : + 11 000 euros

Au global, les dépenses de fonctionnement augmenteront en 2023 d'environ 134 000 euros.

b. Les engagements pluriannuels envisagés – l'enveloppe d'investissement sur 2023 - 2025

Les principales opérations d'investissement sur la période projetée concernent la construction de 4 structures périscolaires – Surbourg, Betschdorf, Schœnenbourg et Hoffen –, l'extension de la halte-garderie à Hohwiller et sa transformation en multi-accueil et l'aménagement de pistes cyclables en partenariat avec la Communauté de communes du Pays de Wissembourg.

Les projets, pour un total, de près de 12 millions d'euros s'étalent sur la période de 2021 à 2025 (cf tableaux ci-dessous).

S'agissant des hypothèses de financement, les hypothèses suivantes ont été intégrées :

- Intégration des subventions des partenaires :
 - CeA : 50% pour l'aménagement de pistes cyclables, 20% pour les structures périscolaires
 - DETR : 40% pour le périscolaire de Surbourg, 10% pour le périscolaire de Betschdorf et une prévision de participation à hauteur de 25% pour les projets de Schœnenbourg et Hoffen
 - C.A.F. à hauteur de 80% pour la transformation de la halte-garderie en multi-accueil et une participation à hauteur de 3 300 euros par place créée pour les périscolaires, une aide complémentaire de 300 000 euros pour les périscolaires de Betschdorf et Schœnenbourg dans le cadre du développement du « plan mercredi »
 - L'Etat au titre du fonds de mobilités actives pour les aménagements cyclables à hauteur de 771 060 euros
 - La Région Grand-Est au titre du soutien à l'amélioration du cadre de vie et des services de proximité à hauteur de 200 000 euros pour les périscolaires de Betschdorf et Schœnenbourg respectivement à hauteur de 160 635 euros et 39 365 euros.
 - Le FCTVA (16,404%)
 - La participation des communes concernées par les projets de structures périscolaires

Investissements projetés et besoins de financement

Envoyé en préfecture le 13/03/2023

Reçu en préfecture le 13/03/2023

Affiché le 13/03/2023
 ID : 067-200040178-20230301-DCC2023_12_A2-DE-25

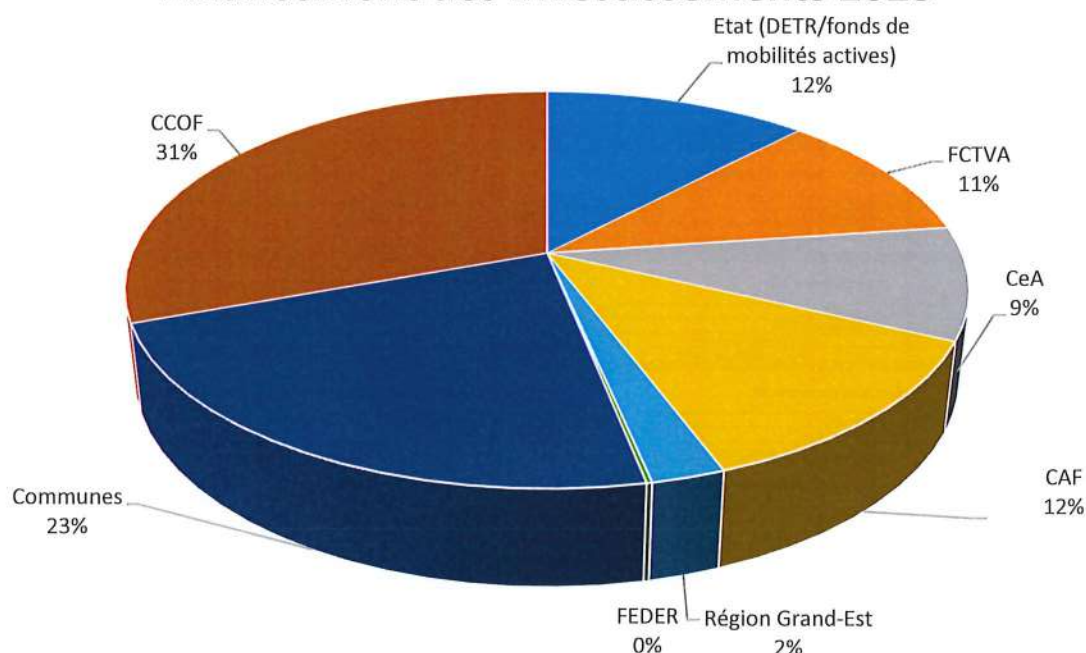
Accueil périscolaire à SURBOURG				Dépenses engagées 2020	Dépenses engagées 2021	Dépenses engagées 2022	Dépenses à engager 2023	Dépenses à engager 2024	Dépenses à engager 2025
Coût projet TTC				114 230,04 €	157 474,29 €	107 178,00 €	107 178,00 €	107 178,00 €	107 178,00 €
Recettes Totales									
Projet	Coût projet TTC		Recettes Totales						
Accueil périscolaire Surbourg + avenants	2 849 954,04 €	Part Surbourg	1 390 578,53 €						
Projet sous maîtrise d'ouvrage communale		DETR	400 000,00 €						
Intercommunale		CEA	319 535,00 €						
Mobilier		CAF	214 500,00 €						
	36 000,00 €	FCTVA	252 453,49 €						
	2 885 954,04 €	Reste à charge CCOF	308 887,02 €	114 230,04 €	242 236,00 €	327 727,80 €	108 697,84 €		
Accueil périscolaire BETSCHDORF				Dépenses engagées 2020	Dépenses engagées 2021	Dépenses engagées 2022	Dépenses à engager 2023	Dépenses à engager 2024	Dépenses à engager 2025
Coût projet TTC				- €	- €	335 198,89 €	2 116 513,41 €	246 856,92 €	
Recettes Totales									
Projet	Coût projet TTC		Recettes Totales						
Accueil périscolaire Betschdorf	2 468 569,22 €	DETR	185 000,00 €						
Projet sous maîtrise d'ouvrage communale		CEA	356 338,00 €						
Intercommunale		CAF	297 000,00 €						
Mobilier		Aide CAF plan mercredi	300 000,00 €						
	50 000,00 €	FCTVA	437 752,09 €						
	2 718 569,22 €	Région	160 635,08 €						
		Reste à charge CCOF	981 844,05 €	- €	- €	22 902,20 €	814 040,13 €	144 881,71 €	
Accueil périscolaire SCHOENENBOURG				Dépenses engagées 2020	Dépenses engagées 2021	Dépenses engagées 2022	Dépenses à engager 2023	Dépenses à engager 2024	Dépenses à engager 2025
Coût projet TTC				- €	- €	78 645,02 €	1 913 805,49 €	853 050,31 €	
Recettes Totales									
Projet	Coût projet TTC		Recettes Totales						
Accueil périscolaire Schoenenbourg	2 843 501,02 €	Part RPI + Schoenenbourg	1 363 743,09 €						
Projet sous maîtrise d'ouvrage intercommunale		DETR	355 437,63 €						
		CEA	226 262,68 €						
		CAF en attente commission	231 000,00 €						
		Aide CAF plan mercredi	300 000,00 €						
		Région	39 364,92 €						
		FCTVA	242 739,49 €						
		Reste à charge CCOF	84 953,21 €	- €	- €	74 196,26 €	446 080,25 €	484 930,78 €	
Accueil périscolaire HOFFEN				Dépenses engagées 2020	Dépenses engagées 2021	Dépenses engagées 2022	Dépenses à engager 2023	Dépenses à engager 2024	Dépenses à engager 2025
Coût projet TTC				- €	- €	137 340,00 €	1 922 740,00 €	684 700,00 €	
Recettes Totales									
Projet	Coût projet TTC		Recettes Totales						
Accueil périscolaire Hoffen	2 746 800,00 €	Part Hoffen	1 634 346,00 €						
Projet sous maîtrise d'ouvrage intercommunale		DETR	278 113,50 €						
		CEA	222 490,80 €						
		CAF - attente CA local	231 000,00 €						
		CAF Plan mercredi							
		Région Grand-Est							
		FCTVA	182 486,95 €						
		Reste à charge CCOF	198 342,75 €	- €	- €	55 422,70 €	93 149,36 €	49 590,69 €	
Multi-accueil HOHWILLER				Dépenses engagées 2020	Dépenses engagées 2021	Dépenses engagées 2022	Dépenses à engager 2023	Dépenses à engager 2024	Dépenses à engager 2025
Coût projet TTC				- €	4 860,00 €	141 006,52 €	177 423,47 €		
Recettes Totales									
Projet	Coût projet TTC		Recettes Totales						
Extension de la halle-gardiennage	343 290,01 €	CAF	221 000,00 €						
Projet sous maîtrise d'ouvrage intercommunale		FCTVA	56 313,29 €						
		Restant à charge CCOF	45 976,72 €	- €	4 860,00 €	104 094,47 €	44 979,75 €	- €	
Itinéraires cyclables				Dépenses engagées 2020	Dépenses engagées 2021	Dépenses engagées 2022	Dépenses à engager 2023	Dépenses à engager 2024	Dépenses à engager 2025
Coût projet TTC				- €	39 401,32 €	492 381,17 €	1 492 315,15 €		
Recettes Totales									
Projet	Coût projet TTC		Recettes Totales						
Plan vélo - travaux + MOE+passerelles	2 294 991,44 €	CEA	957 099,85 €						
Plan vélo - acquisition foncière	35 000,00 €	Fonds mobilités actives	771 060,00 €						
Travaux supplémentaires Axe B	24 400,00 €	FCTVA	188 399,25 €						
Total plan vélo	2 358 391,44 €	Autres sub (DETR/DSIL/FEADER)	- €						
IC Betschdorf - Rittershoffen	20 216,00 €								
Plan vélo - étude axe D	45 693,00 €	Refacturation CCSP/CCPW/CEA	34 269,75 €						
	2 424 300,44 €	Restant à charge CCOF	473 491,79 €	- €	39 401,32 €	305 887,22 €	739 777,69 €		
Tourisme - stratégie de développement du territoire				Dépenses engagées 2020	Dépenses engagées 2021	Dépenses engagées 2022	Dépenses à engager 2023	Dépenses à engager 2024	Dépenses à engager 2025
Coût projet TTC				- €	- €	141 336,00 €	94 224,00 €		
Recettes Totales									
Projet	Coût projet TTC		Recettes Totales						
Ecrans	235 540,00 €	CoA (AMI)	92 580,00 €						
Mobilier		FEDER	25 200,00 €						
Plan paysage		Commune Soultz	10 000,00 €						
		Restant à charge CCOF	107 780,00 €	- €	- €	- €	44 648,00 €	43 112,00 €	
Modifications documents d'urbanisme				Dépenses engagées 2020	Dépenses engagées 2021	Dépenses engagées 2022	Dépenses à engager 2023	Dépenses à engager 2024	Dépenses à engager 2025
Coût projet TTC				- €	- €	44 143,37 €	70 000,00 €		
Recettes Totales									
Projet	Coût projet TTC		Recettes Totales						
Modifications documents d'urbanisme	70 000,00 €	FCTVA	11 482,80 €						
		Restant à charge CCOF	58 517,20 €	- €	- €	35 439,00 €	58 517,20 €		
Signalétique ZAI				Dépenses engagées 2020	Dépenses engagées 2021	Dépenses engagées 2022	Dépenses à engager 2023	Dépenses à engager 2024	Dépenses à engager 2025
Coût projet TTC				- €	- €	10 000,00 €	10 000,00 €		
Recettes Totales									
Projet	Coût projet TTC		Recettes Totales						
Signalétique ZAI	10 000,00 €	FCTVA	10 000,00 €						
		Acteurs économiques	10 000,00 €						
		Restant à charge CCOF	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
Banque de matériel				Dépenses engagées 2020	Dépenses engagées 2021	Dépenses engagées 2022	Dépenses à engager 2023	Dépenses à engager 2024	Dépenses à engager 2025
Coût projet TTC				- €	- €	5 537,04 €	5 000,00 €		
Recettes Totales									
Projet	Coût projet TTC		Recettes Totales						
Banque de matériel	5 000,00 €	FCTVA	820,20 €						
		Restant à charge CCOF	4 179,80 €	- €	- €	908,30 €	820,20 €		
Electroménager + Matériel Informatique				Dépenses engagées 2020	Dépenses engagées 2021	Dépenses engagées 2022	Dépenses à engager 2023	Dépenses à engager 2024	Dépenses à engager 2025
Coût projet TTC				- €	- €	4 670,50 €	20 000,00 €		
Recettes Totales									
Projet	Coût projet TTC		Recettes Totales						
Matériel informatique + extincteurs péri	20 000,00 €	FCTVA	3 280,80 €						
		Restant à charge CCOF	16 719,20 €	- €	- €	766,15 €	3 280,80 €		
Achat foncier - développement économique				Dépenses engagées 2020	Dépenses engagées 2021	Dépenses engagées 2022	Dépenses à engager 2023	Dépenses à engager 2024	Dépenses à engager 2025
Coût projet TTC				- €	- €	18 000,00 €	18 000,00 €		
Recettes Totales									
Projet	Coût projet TTC		Recettes Totales						
Achat foncier	18 000,00 €	Acteur économique	18 000,00 €						
		Restant à charge CCOF	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
Avances aux budgets annexes				Dépenses engagées 2020	Dépenses engagées 2021	Dépenses engagées 2022	Dépenses à engager 2023	Dépenses à engager 2024	Dépenses à engager 2025
Coût projet TTC				- €	- €	85 000,00 €	85 000,00 €		
Recettes Totales									
Projet	Coût projet TTC		Recettes Totales						
Avances budgets annexes	50 000,00 €		- €						
Parc Hallen (campagne d'information)	35 000,00 €		- €						
Budget extension ZAI Soultz		Restant à charge CCOF	85 000,00 €	- €	- €	- €	85 000,00 €		

	2021	2022	2023	2024
Total des investissements	201 955,61 €	2 148 170,84 €	8 374 772,88 €	3 049 843,94 €
Montant total des investissements à financer	- 197 774,68 €	120 617,08 €	2 557 189,87 €	- 35 655,89 €

Pour 2023, les investissements prévisionnels sont estimés à 8 374 772,88 euros.

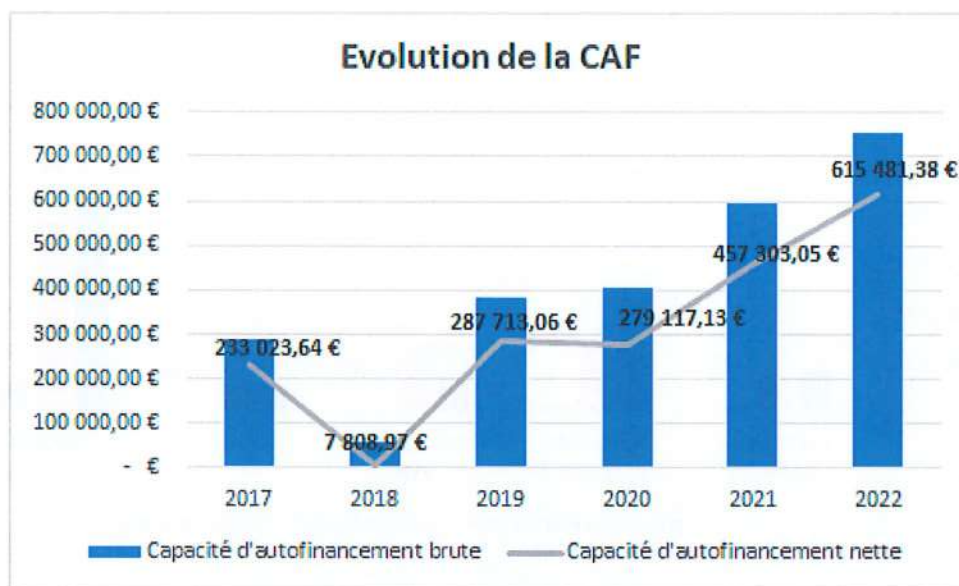
Nature des investissements	Montant en Euros
Périscolaire - Surbourg	1 731 295,47 €
Périscolaire – Betschdorf	2 116 513,41 €
Périscolaire – Schoenenbourg	1 930 551,36 €
Périscolaire - Hoffen	137 340,00 €
Multi-accueil - Hohwiller	177 423,49 €
Agf itinéraires cyclables	1 932 313,15 €
Tourisme	141 336,00 €
Modifs docs d'urbanisme	70 000,00 €
Signalétique ZAi	10 000,00 €
Banque de matériel	5 000,00 €
Mat informatique + électroménager	20 000,00 €
Achat foncier – dével économique	18 000,00 €
Avances aux budgets annexes	85 000,00 €
Total prévisionnel	8 374 772,88 €

Financement des investissements 2023



c. Le financement des investissements est assuré par :

- o La capacité d'autofinancement : CAF nette de 615 481,38 €



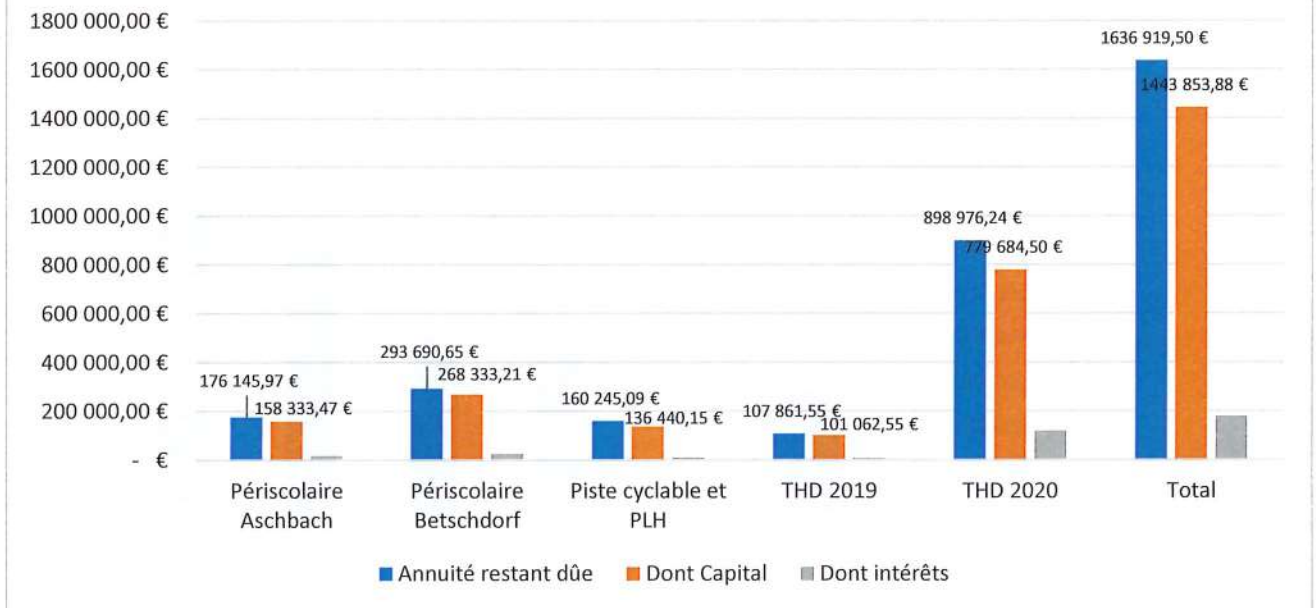
Une capacité d'autofinancement nette qui a tendance à se renforcer lors des derniers exercices.

- o Les subventions notifiées des partenaires Etat, CeA, C.A.F.
- o Un désendettement progressif de la collectivité

5 emprunts ont été contractés sur le budget principal de la collectivité, aux taux relativement bas, remboursement à capital constant pour la plupart, sur une période qui va de 15 à 25 ans.

Caractéristiques des emprunts	Montant de l'emprunt	Durée	Annuité versée au 31/12/2022	Dont capital	Dont intérêts	Annuité restant due au 31/12/2022	Capital restant dû au 31/12/2022	Annuité 2023 capital	Annuité 2023 intérêts
Périscolaire Aschbach	500 000€	60 échéances (4,5%) Du 31/12/2012 au 31/09/2027	495 416,96€	341 666,96 €	153 750,00 €	176 145,54€	158 333,46 €	33 333,32 €	8 062,50 €
Périscolaire Betschdorf	700 000€	60 échéances (3,15%) du 30/11/2013 au 28/08/2028	575 147,78 €	431 666,79 €	143 480,99€	293 690,65 €	268 333,21€	46 666,68 €	7 901,26€
Piste cyclable + PLH	200 000€	60 échéances (1,18%) du 05/02/2019 au 05/11/2033	57 804,18 €	49 926,27 €	7 877,91€	160 245,11€	136 440,15€	12 853,58 €	1 714,14 €
THD 2019	134 750€	60 échéances (1,17%) du 31/05/2019 au 28/02/2034	38 961,27€	33 687,45 €	5 273,82€	107 861,55 €	101 062,55 €	8 983,32 €	1 143,02 €
THD 2020	876 050€	100 échéances (1,36%) du 15/04/2020 au 15/01/2045	131 139,11 €	96 365,50 €	34 773,61€	898 976,24 €	779 684,50 €	35 042,00 €	10 425,00 €
Total	2 410 800€		1 298 469,30 €	953 312,97 €	345 156,33 €	1 636 919,09€	1 443 853,88 €	136 878,90 €	29 245,92 €

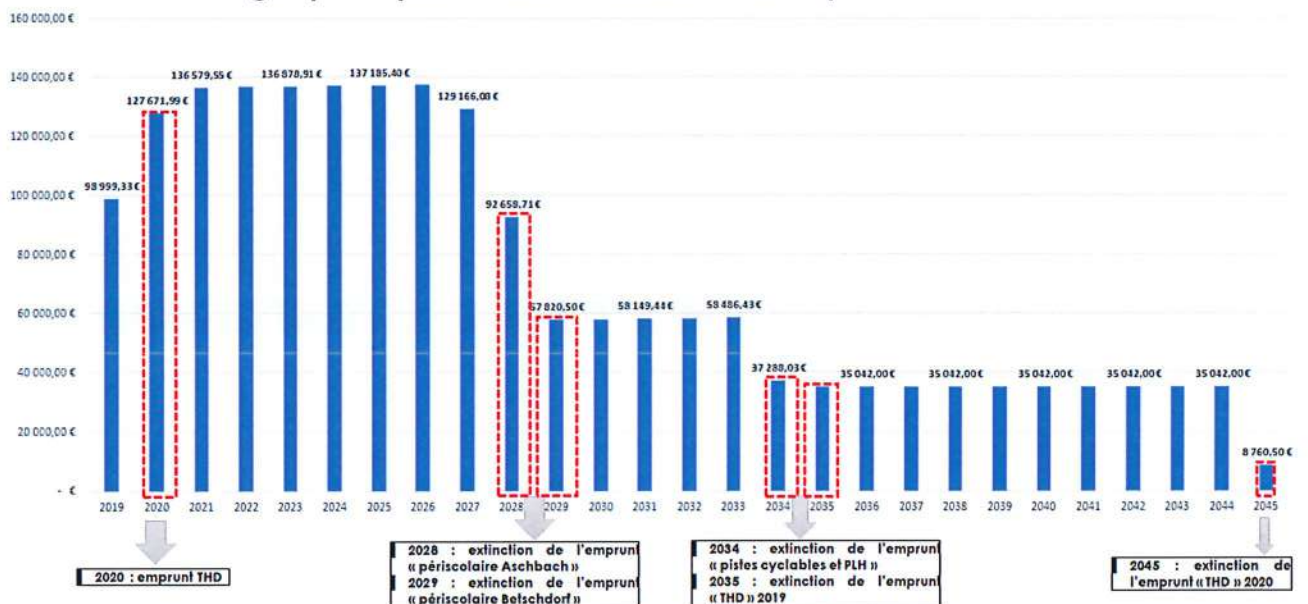
Annuités restantes dûes au 01/01/2023



Encours de la dette au 31/12/2022	Total capital	Total intérêts	Total
	1 443 853,88 €	179 492,04 €	1 636 919,50 €

L'encours de la dette de la Communauté de communes se situe à 1 443 853,88 euros au 31 décembre 2022 contre 1,59 millions d'euros en 2021 soit une évolution de -9,4%. Pas de mobilisation d'emprunts nouveaux prévue en 2023 ce qui devrait permettre de poursuivre le rythme de désendettement.

Budget principal : remboursement du capital - 2019 à 2045



o Les autres leviers : la fiscalité

Au regard des investissements lourds qui se profilent (cf tableau ci-dessus) et malgré les incertitudes actuelles et les taux relativement bas de l'intercommunalité, le Président estime qu'une action sur la fiscalité ne s'impose pas compte tenu des éléments présentés en matière de financement.

	Taux	BP 2022	CA 2022
Fraction TVA (ex TH)		510 537,00€	543 727,00€
Taxe d'habitation		21 446,00€	46 202,12€
Taxe foncière bâti	2,53%	421 026,00€	467 283,00€
Taxe foncière non bâti	11,11%	67 532,00€	72 778,00€
CFE	23,79%	1 786 148,00€	1 899 277,00€
Total 1		2 806 689,00€	3 029 267,12€
CVAE		722 018,00€	722 018,00€
IFER		48 849,00€	51 695,00€
TASCOM		122 370,00€	145 324,00€
Total 2		893 237,00€	919 037,00€
Total 1 + 2		3 699 926,00€	3 948 304,12€
Dotation de compensation		476 801,00€	476 801,00€
Dotation d'intercommunalité		172 567,00€	157 117,00€
Total 3		644 611,00€	172 567,00€
Attributions de compensation		- 2 699 961,00€	- 2 699 961,00€
Total 1 + 2 + 3		1 649 333,00 €	1 897 711,12 €

d. Les effectifs et les dépenses de personnel :

Au 31 décembre 2022 (données issues du bilan social), les effectifs présents s'élevaient à 6 agents équivalents temps plein (ETP). Les effectifs sont stables et il n'y a pas de perspectives de recrutement en 2023.

Catégorie	Composition du personnel au 31/12/2022		
	Titulaire	Contractuel	(ETP)
A	1		1
B	1	1	2
C	2	1	3
Total	4	2	6

Pour l'ensemble du budget principal et du budget de la régie dotée de la seule autonomie financière, le montant des dépenses allouées au personnel s'élève en 2022 à 289 264,39 euros.

La prospective budgétaire en matière de masse salariale pour 2023 prévoit des dépenses à hauteur de 325 000 euros correspondant d'une part au recrutement d'un agent en catégorie B suite à une mutation, à la mise en adéquation du RIFSEEP dans le cadre de la restructuration RH et d'autre part à une prévision en cas de hausse du point d'indice.

e. Point sur les budgets annexes :

Le budget de la Communauté de communes est composé de 10 budgets annexes et un budget complètement autonome à savoir le budget de la régie dotée de la seule autonomie financière (Régie ordures ménagères). Si ce dernier est complètement autonome, d'autres sont potentiellement financés par le budget général à instar du budget afférent au Centre Intercommunal d'Action Sociale. A noter la clôture du budget annexe de l'hôtel d'entreprises suite à la vente du bâtiment en 2022.

- o Budget annexe de l'hôtel d'entreprises à Hatten

HOTEL D ENTREPRISES		
RESULTATS 2022		
Fonctionnement:	recettes	941 055,38
	dépenses	917 935,71
		23 119,67
Investissement:	recettes	956 653,99
	dépenses	325 573,45
		631 080,54
RESULTATS A AFFECTER AU BUDGET PRINCIPAL		
Fonctionnement:	excédent reporté	12 155,00
	résultat 2022	23 119,67
		35 274,67
Investissement:	déficit reporté	-43 718,28
	résultat 2022	631 080,54
		587 362,26

Les autres budgets annexes n'appellent pas d'observations.